

BULLETIN

DERNIÈRE HEURE!



Fonction publique

Volume 3 no 1 - 22 septembre 2017

Négociation de l'unité fonction publique

LE SPGQ POURSUIT LA GRÈVE ET SE DÉCLARE PRÊT À ACCENTUER LA PRESSION

Les représentantes et représentants de l'unité fonction publique du SPGQ réaffirment leur volonté et leur détermination de poursuivre la grève débutée le 16 février 2017, pour une durée illimitée, et au besoin d'accentuer les moyens de pression si la négociation actuelle devenait stérile.

Réunis en conseil syndical à Québec les 21 et 22 septembre, les représentants et représentantes du SPGQ ont voté une résolution pour lancer une campagne de dénonciation publique illustrant le recul des missions de l'État québécois et des conditions de travail du personnel professionnel de la fonction publique au moment jugé opportun. Aussi, de nouvelles formes de grève sont envisagées. Le SPGQ souhaite ainsi faire avancer la négociation et parvenir à un règlement avec le gouvernement.

Les membres de l'unité fonction publique du SPGQ continuent la grève de 17 h 31 à 7 h 29 en semaine ainsi que tous les samedis et les dimanches.

Avec d'importants surplus budgétaires dans les coffres de l'État pour l'année 2016-2017, le SPGQ exhorte le gouvernement à réinvestir sans tarder dans les conditions de travail de ses expertes et experts. Le gouvernement pourra ainsi combler l'important écart de rémunération globale de 23 % qu'ils subissent par rapport aux autres professionnelles et professionnels du secteur public.

Malgré la grève, la mission des professionnelles et professionnels demeure d'offrir de bons services à la population, tout en entravant certaines activités du gouvernement, notamment ses mises à jour informatiques.

Rappelons que le personnel professionnel de la fonction publique s'assure, notamment, de la santé de la population en préservant la qualité de l'eau, de l'air, de la terre et des aliments. Il veille aussi aux travaux publics, aux finances publiques, à la sécurité de la population et aux accidentés en milieu de travail. C'est d'ailleurs pourquoi la commission Charbonneau recommande de valoriser cette expertise.